

Fiche de données de sécurité

Date de rédaction: 02-07-2015
Version : 01.00/FRA

Pour le produit de base pur et en grandes quantités

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: Neutrox Gamma 100

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Neutralisateur d'odeur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: Vaportek Europe Ltd
Sterlings
Lawford House, Albert Place N3 1QA, London
Royaume-Uni
Tél: +41 22 342 2145
E-mail : vaportek@gmail.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 40 05 48 48 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008): Skin Sens. 1; H317 Skin Irrit. 2; H315 Asp. Tox. 1; H304 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411 Flam. Liq. 3; H226

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Effets nocifs les plus graves : Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Liquide et vapeurs inflammables. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

Ce produit est conçu de manière à ne présenter aucun danger pour l'utilisateur et/ou l'environnement lorsqu'il est utilisé comme indiqué.

2.2. Éléments d'étiquetage



Nouvelle illustration des différents pictogrammes possibles pour : Mentions d'avertissement ou Danger

Mentions d'avertissement:

Danger

Contient:

(R)-p-Mentha-1,8-diène, Cinnamaldéhyde, pin-2(3)-ène, L'huile de girofle, (E)-anéthole, Citronella huile, Coumarine, L'huile d'eucalyptus

Peut provoquer une allergie cutanée.(H317)

Phrases H:

Provoque une irritation cutanée.(H315)
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.(H304)
 Provoque une sévère irritation des yeux.(H319)
 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.(H411)
 Liquide et vapeurs inflammables.(H226)

Phrases P:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.(P210)
 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.(P280-høa)
 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.(P301/310-a)
 NE PAS faire vomir.(P331)
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.(P302/352-a)
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.(P333/313)

Informations supplémentaires:

Contient L'huile d'orange. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Il n'y a pas eu d'évaluation PBT ni vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	CAS/ Numéros CE	Substance	CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008)	w/w%	Rem.
.	98-55-5-C	p-menth-1-ène-8-ol	Eye Irrit. 2;H319 Skin Irrit. 2;H315	10-20	.
.	202-680-6
.	119-36-8-B	Salicylate-de-méthyle	Acute Tox. 4; H302	<15	.
.	204-317-7
.	5989-27-5-C	(R)-p-Mentha-1,8-diène	Flam. Liq. 3;H226 Skin Irrit. 2;H315	<15	.
.	227-813-5	.	Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400	.	.
.	.	.	Aquatic Chronic 1;H410 Asp. Tox. 1;H304	.	.
.
.	104-55-2-C	Cinnamaldéhyde	Acute Tox. 4;H332 Eye Irrit. 2;H319	5-10	.
.	203-213-9	.	Skin Irrit. 2;H315 STOT SE 3;H335	.	.
.	.	.	Skin Sens. 1; H317	.	.
.
.	628-63-7	acétate de pentyle	Flam. Liq. 3;H226	5-10	.
.	211-047-3
.	80-56-8-C	pin-2(3)-ène	Flam. Liq. 3;H226 Skin Irrit. 2;H315	5-10	.
.	201-291-9	.	Skin Sens. 1;H317 STOT SE 3;H336	.	.
.	.	.	Asp. Tox. 1;H304	.	.
.
.	78-70-6-F	Linalol	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2;H319	5-10	.
.	201-134-4	.	STOT SE 3;H335	.	.
.
.	8050-15-5-A	acides résiniques et acides colophaniques hydrogénés,	Aquatic Chronic 3;H412	5-10	.
.	232-476-2	esters de méthyle	.	.	.
.
.	8000-34-8-A	L'huile de girofle	Flam. Liq. 3;H226 Asp. Tox. 1;H304	1-5	.
.	284-638-7	.	Eye Irrit. 2;H319 Skin Sens. 1;H317	.	.
.
.	4180-23-8-A	(E)-anéthole	Skin Sens. 1;H317	1-5	.
.	224-052-0	.	R10 R66	.	.
.	123-92-2	Acétate d'isopentyle	Flam. Liq. 3;H226	1-5	.
.	204-662-3
.	8000-29-1-C	Citronella huile	Eye Dam. 1;H318 Skin Irrit. 2; H315	<3	.
.	289-753-6	.	Skin Sens. 1;H317 Asp. Tox. 1;H304	.	.
.	.	.	Aquatic Chronic 2;H411	.	.
.
.	91-64-5-A	Coumarine	Acute Tox. 3;H301 Skin Sens. 1; H317	1-5	.
.	202-086-7
.
.	8000-48-4-A	L'huile d'eucalyptus	Flam. Liq. 3;H226 Asp. Tox. 4;H304	1-5	.
.
.	140-11-4-A	acétate-de-benzyle-	Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336	1-5	.

205-399-7		Aquatic Chronic 3;H413	
8008-57-9-B	L'huile d'orange	Flam. Liq. 3;H226 Asp. Tox. 1;H304 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410	<1

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Autres informations: Toute lettre à la suite du numéro CAS fait référence à un ensemble de données particulières.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.
Peau:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Yeux:	Rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-œil) durant au moins 5 minutes. Bien ouvrir l'œil. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.
Brûlures:	Rincer à l'eau jusqu'à ce que les douleurs cessent. Retirer les vêtements qui n'ont pas brûlé sur la peau – contacter un médecin ou l'hôpital, et poursuivre si possible le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.
Autres informations:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement. Irritant pour la peau. Peut entraîner des rougeurs. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symptômes sont rougeur, gonflement, ampoules et ulcération. Ils apparaissent souvent très lentement. Peut provoquer une pneumonie chimique en cas d'ingestion ou de vomissement. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi qu'une combinaison de protection chimique lorsqu'un contact physique (proche) est probable.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Mettre des gants. Au cas où la ventilation est insuffisante, utiliser un masque respiratoire. Utiliser des lunettes étanches de protection ou un pare visage. Evacuer le
---------------------------	--

personnel qui n'est pas utile.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède : Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface. Informer les autorités si le produit a pollué le sol, contaminé l'environnement aquatique ou pénétré dans les égouts. en grande quantité

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant ininflammable, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Travailler en utilisant un ventilateur aspirant efficace (par exemple ventilateur d'aspiration). Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Ne pas stocker avec : Acides forts/ Alcalis/ Oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle:

Composant :	Valeur limite d'exposition	Observations
Acétate d'isopentyle	VME: 50, VLE: 100 ppm	-
acétate de pentyle	VME: 270, VLE: 540 mg/m3	-
	VME: 50, VLE: 100 ppm	-
	VME: 270, VLE: 540 mg/m3	-

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Juillet 2012.

Observations: Der mangler tekstF#-

Méthodes de mesure : Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes avec les limites d'exposition professionnelle en vigueur.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage : Utiliser des lunettes étanches de protection ou un pare visage. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Equipement de protection individuelle, protection de la peau : Mettre des gants. Type de matériau: Plastique/ Caoutchouc. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Equipement de protection individuelle, protection : Au cas où la ventilation est insuffisante, utiliser un masque respiratoire. Type de filtre : A/AX. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN

respiratoire : 136/140/145.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Aucune donnée
Seuil olfactif:	Aucune donnée
pH (solution à utiliser):	Aucune donnée
pH (concentré):	Aucune donnée
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée
Point d'éclair:	55°C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	Aucune donnée
Pression de vapeur:	Aucune donnée
Densité de vapeur:	Aucune donnée
Densité relative:	0,91-1,01
Solubilité:	Ne réagit pas avec : Eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	Aucune donnée
Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Aucune donnée
Propriétés comburantes:	Aucune donnée

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec ce qui suit: Acides forts/ Alcalis/ Oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent provoquer des mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil).

10.5. Matières incompatibles

Acides forts/ Alcalis/ Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:

Son ingestion peut indisposer. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

91-64-5-A: Rat: LD50 = 293 mg/kg

Toxicité aiguë - par voie cutanée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë - par inhalation:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Corrosion/irritation cutanée :	Irritant pour la peau. Peut entraîner des rougeurs.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement.
Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée :	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symptômes sont rougeur, gonflement, ampoules et ulcération. Ils apparaissent souvent très lentement.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérigènes :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition unique STOT :	Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition répétée STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration:	Peut provoquer une pneumonie chimique en cas d'ingestion ou de vomissement.
Autres effets toxicologiques :	Aucun connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Résidus et déchets doivent être collectés dans des récipients fermés étanches et remis au centre municipal de réception pour les déchets dangereux.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 16 03 05*déchets d'origine organique

contenant des substances dangereuses

Chiffons d'essuyage avec solvants organiques:
Code CED: 15 02 02 absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses.

Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1. Numéro ONU	1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. ((R)-p-Mentha-1,8-diène)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	III
Numéro d'identification du danger	30
Code tunnel :	D/E
14.5. Dangers pour l'environnement	Le produit doit être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre) pour les dimensions de packaging supérieures à 5 kg/l.
Informations supplémentaires:	Neutrox Gamma 100, peut être expédié conformément au chapitre 3.4 de la réglementation sur le transport. En conséquence, le produit peut être envoyé en quantités limitées.

ADN

14.1. Numéro ONU	1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (D-limonene)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Le produit doit être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre) pour les dimensions de packaging supérieures à 5 kg/l.
Transport en bateaux-citernes:	Ne s'applique pas.
Informations supplémentaires:	Neutrox Gamma 100, peut être expédié conformément au chapitre 3.4 de la réglementation sur le transport. En conséquence, le produit peut être envoyé en quantités limitées.

IMDG

14.1. Numéro ONU	1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (D-limonene)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Le produit doit être étiqueté comme Marine Pollutant (MP) pour les dimensions de packaging supérieures à 5 kg/l.
Groupe de séparation des matières du code IMDG :	-
Informations supplémentaires:	Neutrox Gamma 100, peut être expédié conformément au chapitre 2.6 de la réglementation sur le transport. En conséquence, le produit peut être envoyé en quantités limitées.

ICAO/IATA

14.1. Numéro ONU	1993
------------------	------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (D-limonene)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre). Neutrox Gamma 100, peut être expédié conformément au chapitre 2.6 de la réglementation sur le transport. En conséquence, le produit peut être envoyé en quantités limitées.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Ne s'applique pas.

SECTION 15: Informations réglementaires

Visé par : Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail.

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières : Un soin tout particulier doit être apporté aux employés de moins de 18 ans. Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas réaliser de tâche les exposant de manière nuisible à ce produit. DIRECTIVE 2012/18/UE (Seveso), P5c LIQUIDES INFLAMMABLES: Colonne 2: 5000 t, Colonne 3: 50000 t. DIRECTIVE 2012/18/UE (Seveso), E2 Danger pour l'environnement aquatique dans la catégorie chronique 2: Colonne 2: 200 t, Colonne 3: 500 t.

Il n'y a aucune restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH.

Le produit ne contient aucune substance concernée par l'article 59 du règlement 1907/2006/CE (substances extrêmement préoccupantes).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Explication des abréviations : PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity

Méthode de classification : Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Phrases H:

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Formation :

Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Autres informations:

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

HSV/ Bureau Veritas HSE Denmark A/S Birkemosevej 7, DK-6000 Kolding T: +45 75508811, F: +45 75508810, E-mail: infohse@dk.bureauveritas.com, Web: www.hse.bureauveritas.dk (Made in Toxido®) F